

# Flash municipal

## Chemiré-le-Gaudin

Numéro 37 - Septembre 2019



### AGENDA

#### ---- Septembre

- **7 sept.** : Fête de Saint-Benoît
- **12 sept.** : Assemblée générale de l'APEC
- **21 sept.** : Soirée organisée par l'association Pengakro
- **24 sept.** : Loto du Comité des fêtes

#### ---- Octobre

- **4 oct.** : Assemblée générale du Foyer rural
- **10 oct.** : Repas de Générations Mouvement
- **11 oct.** : Assemblée générale de l'association Pengakro
- **12 oct.** : Concours de pêche du Comité des fêtes à l'étang communal
- **12 oct.** : Bourse puériculture de l'APEC
- **20 oct.** : Repas des Anciens combattants
- **22 oct.** : Loto de Générations Mouvement

#### ---- Novembre

- **11 nov.** : Défilé, vin d'honneur et repas organisés par la Municipalité
- **29 nov.** : Concours de Trut du Foyer rural

#### ---- Décembre

- **5 déc.** : Assemblée générale des Anciens combattants
- **7 déc.** : Concert pour le Téléthon
- **10 déc.** : Assemblée générale de Générations Mouvement
- **13 déc.** : Marché de Noël de l'APEC
- **15 déc.** : Arbre de Noël de l'APEC
- **18 déc.** : Bûche de Noël de Générations Mouvement
- **20 déc.** : Jury des Illuminations du Comité des fêtes
- **21 déc.** : Arrivée du Père Noël à Saint-Benoît

**Directeur de la publication :** Michel Pavard

**Réalisation :** commission « Communication » et secrétariat de Mairie



## Le mot du Maire

### Chers amis,

Ce flash de rentrée me permet de communiquer avec les habitants que je ne croise pas régulièrement. C'est donc pour moi l'occasion de vous donner de plus amples informations sur les travaux du centre-bourg.

### « Les travaux du centre-bourg ne donnent pas satisfaction »

Si le marché a été conclu pour une livraison au 15 juin, vous voyez vous-mêmes que la réalité est bien différente. En effet, lors des réunions de chantier, nous avons constaté des anomalies qu'il était nécessaire de corriger.

L'essentiel de nos préoccupations se situe au niveau de la gestion des eaux pluviales. Lors d'une averse importante l'eau pourrait entrer dans les maisons riveraines. D'ailleurs, lors de l'orage du 12 août, l'église a été inondée.

Toutes ces non-conformités nous ont conduits à émettre des réserves sur les travaux et malheureusement le chantier va devoir se prolonger. Cela est nécessaire, jusqu'à ce que les malfaçons soient corrigées.

Nous sommes bien conscients des nuisances pour les riverains et les commerçants et

nous en sommes les premiers désolés.

### « Deux logements locatifs disponibles »

Pour poursuivre sur une note plus positive, les logements locatifs de la rue des Trois-chênes sont terminés et il vous est encore possible de postuler auprès de Sarthe-Habitat pour un emménagement au 1<sup>er</sup> octobre.

À l'école, quelques travaux ont été réalisés cet été dans la salle de motricité. Nous sommes au regret de vous annoncer que nous allons devoir abattre le bouleau de la cour, mais il sera remplacé pendant les vacances de la Toussaint.

### « Un feu d'artifice malheureusement tiré trop tôt »

Enfin, vous avez été nombreux à constater le dysfonctionnement du lancement du feu d'artifice le 14 juillet. Celui-ci a en effet commencé alors que le défilé n'était pas arrivé à l'étang. L'artificier nous a présenté toutes ses excuses et a fait un geste commercial important.

**Je vous souhaite à tous une bonne reprise.**

Votre Maire,  
Michel PAVARD

# Fleurissement 2019



Cette année, six candidats se sont inscrits au concours communal de fleurissement. Les membres de la commission remercient Stéphane Bruneau, Micheline Chartier, Nicole Heurteaux, Laurent Martin, Nicole Poirier et Joëlle Rouesné pour leurs efforts et nous

avoir permis de visiter leurs créations le 29 juin. Le jury composé d'Isabelle Langlais, Paola Moreau-Tonnelier, Roland Blanchet et moi-même a délibéré et communiquera les résultats aux lauréats à l'occasion des vœux du Maire le 10 janvier 2020.

En attendant, chaque participant s'est vu remettre une composition florale de vivaces pendant le vin d'honneur du 14 juillet.

Par ailleurs, la municipalité s'est à nouveau inscrite au concours départemental « Paysages de nos villes et villages fleuris ». Le jury met en place un nouveau système d'appréciation

concernant la démarche de la gestion environnementale et la qualité de l'espace public.

Dorénavant, les récompenses seront présentées sous forme de pétales, allant de un à cinq pétales. Les communes en comptant cinq sont proposées à la Région pour l'attribution d'une première fleur. Pourquoi intégrer la démarche départementale ? Pour améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'image et l'accueil des visiteurs, développer l'économie locale, favoriser la cohésion sociale et enfin pouvoir être présenté au jury régional pour l'obtention d'une première fleur.

Sylvia Provots



## Un 14 juillet 2019 sous le soleil

Comme les années passées, les associations et la municipalité se sont épaulées pour organiser une belle fête du 14 juillet. Plusieurs nouveautés ont égrainé cette journée.

Tout d'abord, l'association « Entre deux Chœurs » dirigée par Joëlle Czech a rejoint le cortège du défilé jusqu'au Monument aux Morts et nous a fait le plaisir d'entonner, avec l'assistance, une belle *Marseillaise*.

Au retour, Isabelle Langlais a officié pour la remise des récompenses aux inscrits du concours de fleurissement.

Puis, environ 30 bénévoles de nos associations se sont tous surpassés, parmi eux quelques nouveaux : merci à eux ! Ils ont servi quelque 250 repas.

Vers 23h, c'est une toute nouvelle équipe d'artificiers qui a opéré, malheureusement quelques minutes avant l'arrivée des participants à la retraite aux flambeaux...

Ensuite, Gaël Houlbert a animé l'ensemble de la soirée jusque tard dans la nuit.

Énorme merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette fête : tous les bénévoles qui ont aidé au montage, démontage des barnums, tables et bancs, préparation des plateaux... N'hésitez pas à rejoindre nos associations.

Une fois encore, quelle journée !

Paola Moreau-Tonnelier





# Une retraite bien méritée

Arrivé au service technique au début de l'été 2014, Jean-Claude Houze a été apprécié de tous pendant cinq ans pour sa polyvalence et sa disponibilité. Nous lui souhaitons une bonne retraite ! Il a été remplacé pour la période estivale par Clément Métaux, chemiréen. Jean-Claude est encadré sur cette photo par Clément Métaux et Thomas Renou, agent titulaire.



# Taxe sur les abris de jardin

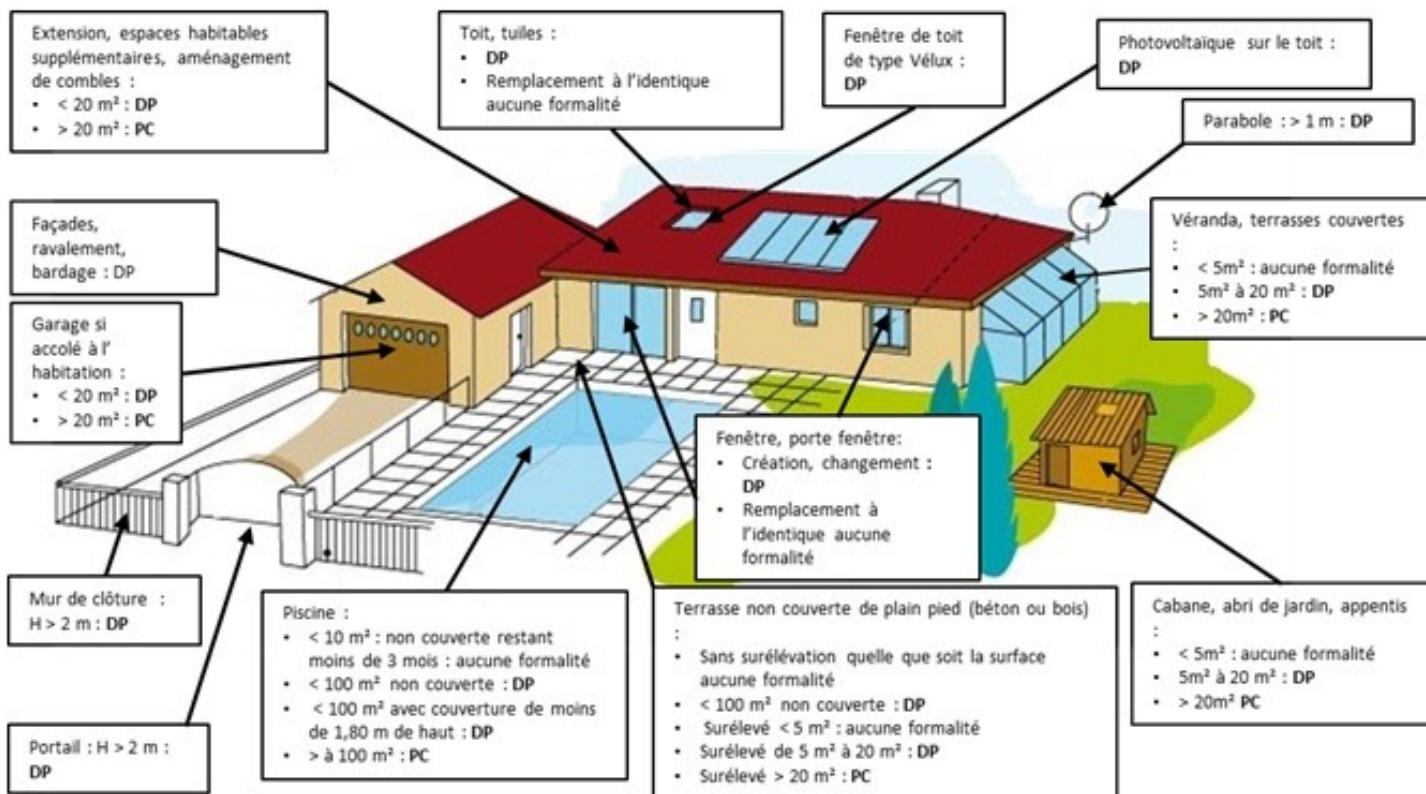
Le Conseil municipal du 6 juin dernier a voté à la majorité l'exonération de la part communale de la taxe sur les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>.

Il reste obligatoire de faire une déclaration préalable de travaux à la Mairie.

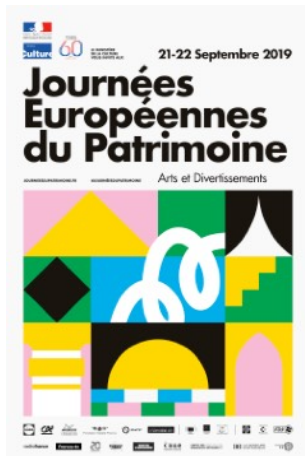


# Quelques rappels d'urbanisme

Légende : DP = déclaration préalable de travaux, PC = permis de construire



# Journées Européennes du Patrimoine 2019



Pendant les Journées Européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre, vous pourrez visiter les édifices suivants :

- l'église Saint-Martin de Tours du centre-bourg le samedi de 14h à 17h, le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- l'église Notre-Dame d'Athenay le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- l'église de Saint-Benoît le dimanche de 9h à 12h.

## EOS taxi s'agrandit

L'entreprise chemiréenne EOS taxi, gérée par Stéphane et Séverine Métivier évolue. Elle compte dorénavant un taxi, deux VSL (véhicule sanitaire léger) et une ambulance en plus.



Contacts :

- 02.43.77.19.93
- 06.19.88.66.97

## Matinée citoyenne 2019

La quatrième matinée citoyenne a réuni le 25 mai dernier une cinquantaine de volontaires de la commune. Ils ont participé à des ateliers très variés. Ainsi, le projet de terrain de pétanque proposé par les habitants de l'allée de la Sauvagère a été finalisé, le rond-point a pu être terminé et le hangar du Comité des Fêtes en partie rénové. Des chantiers plus traditionnels et bien nécessaires de nettoyage ont eu lieu, dans les bâtiments communaux ou les espaces verts.

Un grand merci à tous les participants !

Miguel Degoulet



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### ■ Mairie, 2, route de la Suze

Tél. : 02.43.88.10.24

Fax : 02.43.88.38.06

Mail : [mairie.chemire-le-gaudin@wanadoo.fr](mailto:mairie.chemire-le-gaudin@wanadoo.fr)

Site : [www.chemire-le-gaudin.com](http://www.chemire-le-gaudin.com)

Ouverture au public :

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 13h30-18h
- Vendredi : 13h30-17h30
- Samedi : 9h-12h

#### ■ Déchetterie à Roëzé :

- Lundi : 13h30-18h
- Mardi : 10h-12h
- Mercredi : 10h-12h et 13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h
- Vendredi : 10h-12h et 13h30-18h
- Samedi 10h-12h et 13h30-17h

■ Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h30, samedi à 12h.